La Fondation iFRAP a pour but d'effectuer des études et des recherches scientifiques sur l'efficacité des politiques publiques, notamment celles visant la recherche du plein emploi et le développement économique, de faire connaître le fruit de ces études à l'opinion publique, de proposer des mesures d'amélioration et de mener toutes les actions en vue de la mise en œuvre par le Gouvernement et le Parlement des mesures proposées.

FONDATION iFRAP

COMPTES ANNUELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018
EXERCICE DU 1ER JANVIER 2018 AU 31 DECEMBRE 2018

JÉGARD

LÉO JÉGARD & ASSOCIÉS
EXPERTISE COMPTABLE, AUDIT ET CONSEIL

23, rue du clos d'Orléans
94120 Fontenay sous Bois
Tél. : 01 48 73 69 91 – Fax. : 01 48 75 40 43
bienvenue@jegard.com- www.jegard.com

Fondation iFRAP ▪ 32-34 rue des Jeuneurs - 75002 PARIS ▪ Tél. : 01 42 33 29 15 ▪ www.ifrap.org
SIRET : 519 556 013 00026 ▪ APE : 9499Z

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2018

EXERCICE DU 1ER JANVIER 2018 AU 31 DECEMBRE 2018

Sommaire

	Pages
Rapport du trésorier	1 - 2
Bilan	3 - 4
Compte de résultat	5 - 6
Annexe	7 à 29
Rapports du commissaire aux comptes	
Gouvernance de la Fondation iFRAP	30
Rapport moral / rapport d'activité	31 à 35

RAPPORT DU TRÉSORIER – EXERCICE 2018 *(Chiffres arrondis à l'unité)*

1) Compte de Résultat

Les produits d'exploitation de l'exercice 2018 ont été de 1.374.656 €, en diminution de 151.589 € par rapport à l'exercice 2017, avec notamment une baisse des dons de 103.728 €, lesquels s'établissent à 1.255.245 € en 2018, soit 91 % des produits d'exploitation.

La vente de revue Société Civile s'est élevée à 107.237 € en 2018 contre 126.437 € en 2017, soit une baisse de 15 % du fait de la croissance des consultations par internet.

A noter dans les revenus :
- des droits d'auteur pour 9.069 €,
- et les intérêts des placements pour 15.130 €.

Les charges d'exploitation ont connu une légère augmentation de 2,8 % au global pour s'établir à 1.251.745 €.

Le poste Salaires et charges sociales, premier poste de charges, qui absorbe 40 % des produits d'exploitation, s'est élevé à 560.347 € en 2018, contre 548.636 € en 2017, soit une augmentation de 2.1 %.

Il en ressort un résultat courant de 125.196 €, à comparer à 321.857 € sur l'exercice précédent.

Enfin, l'excédent de l'exercice 2018 ressort à 92.196 € alors qu'il était de 318.837 € en 2017.

2) Bilan

La trésorerie de la Fondation s'élève à 2.486.641 € au 31/12/2018, soit une augmentation de 54.729 € par rapport au 31/12/2017.

L'actif net s'établit à 4.454.731 € au 31/12/2018.

RAPPORT DU TRÉSORIER – EXERCICE 2018 *(SUITE)*

Au passif du bilan, on note un emprunt immobilier inscrit pour 349.389 € au 31/12/2018. (emprunt de 500.000 € d'une durée de 8 ans souscrit en 2016, financement partiel des bureaux de la Fondation).

Le résultat de l'exercice 2017 a été entièrement affecté aux fonds propres, qui s'élèvent à 3.774.261 € au 31/12/2018.

3) Tableau Emplois-Ressources

Les ressources proviennent essentiellement des dons collectés auprès du public, pour 1.255.246 €.

Les autres activités contribuent aux ressources pour 134.541 €

Nous rappelons que l'iFRAP ne bénéficie d'aucune subvention publique, ce qui est un gage d'indépendance.

L'emploi de ces ressources en 2018 a été conforme aux missions sociales de la Fondation iFRAP, c'est à dire principalement :
- activité de recherche scientifique sur les politiques publiques et l'emploi, pour 682.769 €
- activité de diffusion des recherches et des propositions, pour 309.083 €

Ces deux activités représentent 71 % des ressources de l'exercice.

Les frais de recherche de fonds ainsi que les frais de fonctionnement ont consommé 22 % des ressources de l'exercice (en légère augmentation par rapport à l'exercice précédent).

Il en résulte un excédent de 6 % des ressources sur l'exercice 2018, soit 92.196 €.

Ceci porte le solde cumulé des ressources non utilisées à 1.874.812 €.

Ces ressources non utilisées ont vocation à maintenir la pérennité de la Fondation iFRAP dans l'exercice de ses missions, notamment en cas d'éventuelle baisse ponctuelle des dons.

BILAN ACTIF

BILAN ACTIF	Du 01/01/2018 au 31/12/2018 Brut	Amort. Prov.	Net	AU 31/12/2017 Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	4 262	2 656	1 606	2 635
Fonds commercial	147 208	147 208	-	-
Autres	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances	-	-	-	-
Immobilisations corporelles				
Terrains	586 950	-	586 950	586 950
Constructions	1 443 649	138 799	1 304 850	1 346 533
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-
Autres	53 493	26 016	27 477	22 879
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations financières (1)				
Participations	-	-	-	-
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Total I	2 235 562	314 678	1 920 884	1 958 997
Comptes de liaison	-	-	-	-
Total II	-	-	-	-
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	-	-	-	-
En-cours de production (biens et services)	-	-	-	
Produits intermediaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	1 186	-	1 186	1 583
Avances et acomptes versés sur commandes	5 000	-	5 000	7394
Créances (2)				
Usagers et comptes rattachés	906	-	906	-
Autres	23 161	-	23 161	48 739
Valeurs mobilières de placement	1 226 302	8 122	1 218 180	1 329 950
Instruments de Trésorerie	-	-	-	-
Disponibilités	1 268 461	-	1 268 461	1 101 962
Charges constatées d'avance (2)	16 953	-	16 953	11 912
Total III	2 541 969	8 122	2 533 847	2 501 540
Frais d'émission d'emprunts à étaler IV	-	-	-	-
Primes de remboursement des emprunts V	-	-	-	-
Ecarts de conversion actif VI	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	4 777 532	322 800	4 454 731	4 460 537

(1) Dont à moins d'un an (2) Dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS REÇUS

Legs net à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisés par l'organisme de tutelle

Engagements reçus : - Dons en nature restant à vendre ; Avals, cautions et garanties reçus ; Créances escomptées non échues ; Pour utilisation en crédit-bail mobilier ; Pour utilisation en crédit-bail immobilier ; Autres

BILAN PASSIF

BILAN PASSIF	Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Au 31/12/2017
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 159 619	1 117 619
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserves	600 000	600 000
Report à nouveau	1 922 446	1 645 609
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	92 196	318 837
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports	-	-
- Legs et donations	-	-
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	-	-
Provisions réglementées	-	-
Droit des propriétaires commodat	-	-
TOTAL I	3 774 261	3 682 065
Compte de liaison	-	-
TOTAL II	-	-
PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Provisions pour : - Risques	-	-
- Charges	-	-
Fonds dédiés sur : - Subventions de fonctionnement	-	-
- Autres ressources	-	-
TOTAL III	-	-
EMPRUNTS ET DETTES (1)		
Emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes : - Auprès d'établissements de crédit (2)	349 389	410 789
- Financières divers	-	-
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	-	-
Dettes : - Fournisseurs et comptes rattachés	99 757	137 365
- Fiscales et sociales	184 943	180 085
- Sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	-	256
Instruments de trésorerie	-	-
Produits constatés d'avance	46 382	49 976
TOTAL IV	680 470	778 472
Ecart de conversion passif V	-	-
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	4 454 731	4 460 537
(1) Dont à moins d'un an	393 085	429 388
(1) Dont à plus d'un an	287 385	349 084
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	-	-
Engagements donnés : - Avals, cautions et garanties données		
- Effets circulants sous l'endos de l'organisme		
- Redevances crédit-bail mobilier restant à courir		
- Redevances crédit-bail immobilier restant à courir		
- Autres engagements donnés		

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT - Première Partie	AU 31/12/2018 France	AU 31/12/2018 Exportation	AU 31/12/2018 Total	AU 31/12/2017 Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue : - Biens	-	-	-	-
- Services	110 015	-	110 015	129 021
Chiffre d'affaire Net	110 015	-	110 015	129 021
Production - Stockée			-	-
- Immobilisée			-	-
Subventions d'exploitation			-	-
Reprises sur provisions, amortissements, dépréciations et transferts de charges			146	3 012
Cotisations			-	-
Autres produits (hors cotisations)			1 264 495	1 394 212
TOTAL I			1 374 656	1 526 246
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises			597	2 387
Variations de stock de marchandises			396	-1 255
Achats de matières premières et autres approvisionnements			-	-
Variation de stock matières premières et approvisionnements			-	-
Autres achats et charges externes			592 625	576 479
Impôts, taxes et versements assimilés			25 559	24 344
Salaires et traitements			391 448	388 563
Charges sociales			168 899	160 073
Dotation aux : - Amortissements sur immobilisations			71 953	66 250
- Dépréciations des immobilisations			-	-
- Dépréciations de l'actif circulant			-	-
- Provisions			-	-
Autres charges			267	35
TOTAL II			1 251 745	1 216 856
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			122 911	309 389
Excédent ou déficit transféré III			-	-
Déficit ou excédent transféré IV			-	-
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en communs (III - IV)			-	-

COMPTE DE RESULTAT - *(SUITE)*

COMPTE DE RESULTAT *(Suite)*	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Produits financiers :		
Produits financiers de participation	4 301	4 421
Produits autres valeurs mobilières et créances actifs immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	10 829	13 528
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
TOTAL V	15 131	17 949
Charges financières :		
Dotations financières aux amortissements et dépréciations	8 122	-
Intérêts et charges assimilées	4 724	5 481
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placements	-	-
TOTAL VI	12 845	5 481
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	2 285	12 468
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	125 196	321 857
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	-
TOTAL VII	-	-
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	33 000	3 020
Sur opérations en capital	-	-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
TOTAL VIII	33 000	3 020
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-33 000	-3 020
Impôts sur les bénéfices (IX)	-	-
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (X)	-	-
Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	-
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)	1 389 787	1 544 194
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI)	1 297 591	1 225 357
EXCEDENT OU DEFICIT (Total des produits - Total des charges)	92 196	318 837
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Produits		
Bénévolat	-	-
Prestations en nature	240 722	230 985
Dons en nature	-	-
TOTAL	240 722	230 985
Charges		
Secours en nature	-	-
Mise à disposition gratuite de biens et services	240 722	230 985
Personnel bénévole	-	-
TOTAL	240 722	230 985

ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, caractérisés par les données suivantes :

- **Total du bilan** **4.454.731 €**
- **Total du compte de résultat (*Produits*)** **1.389.787 €**
- **Résultat de l'exercice (*Excédent*)** **92.196 €**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Bureau.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la fondation.

Note n°1 Règles et méthodes comptables
Note n°2 Notes sur le compte de résultat
Note n°3 Notes sur les engagements hors bilan
Note n°4 Etat des immobilisations
Note n°5 Etat des amortissements
Note n°6 Tableau de suivi des fonds associatifs
Note n°7 Etat des provisions et dépréciations
Note n°8 Etat des créances
Note n°9 Etat des dettes
Note n°10 Produits à recevoir
Note n°11 Charges à payer
Note n°12 Charges constatées d'avance
Note n°13 Produits constatés d'avance
Note n°14 Effectif moyen de l'exercice 2017
Note n°15 Honoraires du commissaire aux comptes
Note n°16 Compte d'Emploi annuel des Ressources (CER)
Note n°17 Note explicative au CER

NOTE N°1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement ANC N°2014-03, modifié par le règlement ANC N°2015-06 du 23 novembre 2015 et par le règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016, en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;
- du règlement 2009-01 du 03 décembre 2009 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation.

2. DEROGATION AUX PRINCIPES COMPTABLES

Il n'a pas été dérogé au cours de l'exercice aux principes comptables ci-dessus énoncés.

3. CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES

Il a été fait application de méthodes comptables identiques à celles de l'exercice précédent.

4. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE :

Il n'est pas intervenu d'évènements significatifs au cours de l'exercice nécessitant une information particulière dans l'annexe des comptes annuels.

5. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE :

Il n'est pas à relever d'évènements postérieurs à la clôture ayant une incidence sur les présents comptes annuels.

NOTE N°1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES *(SUITE)*

6. LES PRINCIPALES METHODES UTILISEES ONT ETE LES SUIVANTES :

A - IMMOBILISATION INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire pour une durée variant de 3 à 5 ans.

B - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements ont été pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation :

- Terrain	Non amortissable
- Ensemble Immobilier Administratif	25 ans
- Agencements, aménagements des constructions	5 à 10 ans
- Installations générales et agencements	3 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans

C - STOCK :

Il n'existe pas de stock concernant la revue, les éditions étant faites d'après le nombre d'abonnements connus.

D - CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

NOTE N°1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES *(SUITE)*

E - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS :

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Au 31/12/2018, une provision pour moins-value latente de 8.122 € a été constatée.

F - DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES A PAYER :

La dette provisionnée pour congés à payer, et les charges sociales et fiscales y afférentes sont comprises dans les dettes fiscales et sociales.

G - CHIFFRAGE DES ENGAGEMENTS DE FIN DE CARRIERE :

Le chiffrage des engagements de fin de carrière est évalué selon les hypothèses suivantes :

- rotation du personnel : 1%
- taux de progression des salaires : 1%
- taux d'actualisation : 2%
- taux de charges sociales retenu : 45.55%

La Fondation n'a pas comptabilisé de provision.
Le montant de la dette actuarielle au 31 décembre 2018 s'élève à 15.137 €

H - DOTATIONS PERENNES REPRESENTATIVES D'ACTIFS ALIENABLES :

	Solde au 01/01/2018	Augmentation	Diminution	Solde au 31/12/2018
Dotations	1.106.400 €	42.000 €		1.148.400 €

I - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE :

Les contributions volontaires en nature correspondent :

- A la valorisation des bénévoles :
  2,5 ETP x 12 mois x salaire moyen chargé de décembre 2018 240.722,04 €

NOTE N°1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES *(SUITE)*

J - FONDS D'EDITION

L'activité d'édition de la Fondation IFRAP provient de l'apport partiel d'actif de l'association Institut Société Civile en date du 05/02/2010 avec effet au 01/01/2010, pour une valeur de 147.208 €. Ce fonds d'édition a été valorisé en prenant en considération l'usage de la marque et l'existence d'abonnés, le taux de réabonnement et les produits constatés d'avance sur l'année 2009.

Elle s'est avérée être déficitaire pour la première année en 2012, pour un montant de 6.101,44 €, alors qu'elle était bénéficiaire en 2011, ce qui a constitué un indice de perte de valeur et qui a conduit à un test de dépréciation, conformément au Plan comptable Général.

La Fondation IFRAP a prévu en 2012 que l'activité d'édition, qui a en partie évolué, serait déficitaire dans les années à venir.

Néanmoins, il a été décidé de poursuivre cette activité pour plusieurs raisons :

- la revue Société Civile permet le rayonnement des activités de recherche de la Fondation
- elle est un moyen de communication lors des colloques, assemblées, forums et débats scientifiques auxquels la Fondation est amenée à participer
- la diffusion de la revue constitue une des missions sociales de la Fondation, telle qu'elle apparaît dans le compte d'emploi des ressources (CER)

De plus, il est apparu que l'activité d'édition est intimement liée à l'activité de la fondation et qu'elle ne pourrait perdurer en dehors du cadre des activités de la fondation.

Par conséquent, en raison des faits exposés ci-dessus et en application du principe de prudence, le fonds d'édition a fait l'objet pour l'exercice 2012 d'une provision pour dépréciation de 100% soit un montant de 147.208 €.

En 2018, l'activité d'édition est restée déficitaire.

La Fondation prévoit que les déficits continuent dans les années à venir, tout en réaffirmant sa volonté de poursuivre cette activité pour les raisons précédemment évoquées.

C'est pourquoi la provision constatée en 2012 est maintenue dans son intégralité.

NOTE N°2 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Les produits figurant sur la ligne « Production vendue services », pour un montant total de 110.015 €, se décomposent de la manière suivante :

- Abonnements à la revue Société Civile : 107.237,02 €
- Ventes de livres : 254,17 €
- Locations de fichiers : 2.524,00 €

Les produits figurant sur la ligne « Autres produits », pour un montant total de 1.264.495 €, se décomposent de la manière suivante :

- Dons : 1.255.245,74 €
- Droits d'auteur et de reproduction : 9.069,09 €
- Produits divers de gestion courante : 180,10 €

NOTE N°3 - NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements hors bilan reçus :

- Legs en cours de réalisation au 31 décembre 2018 : montant total estimé : 9.476 K€

- Dans le cadre de la donation temporaire d'usufruit d'une durée de trois années, pour la période de 2017 à 2019, portant sur la moitié indivise d'un immeuble situé dans le 9ème arrondissement de Paris ; la Fondation Ifrap a reçu au 31 décembre 2017 un engagement de 80.000 €, correspondant au revenu annuel net minimal de 40.000 € à recevoir au titre des années 2018 et 2019. Le revenu net minimal de 40.000 € pour l'année 2018 a été reçu au 31 décembre 2018, il reste à recevoir au 31 décembre 2018, 40.000 € correspondant au revenu net minimal de l'année 2019.

NOTE N°4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	151 470	-	-
TOTAL	151 470	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	-	-
Terrains	586 950	-	-
Constructions : - Sur sol propre	1 369 550	-	-
- Sur sol d'autrui	-	-	-
Installations : - Générales, agencements et aménagements constructions	54 081	-	20 017
- Techniques, matériel et outillage	-	-	-
- Générales, agencements et aménagements divers	26 994	-	13 363
Matériel : - De transport	-	-	-
- De bureau et informatique, mobilier	12 676	-	460
Emballages récupérables et divers	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-
TOTAL	2 050 251	-	33 841
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-
Autres : - Participations	-	-	-
- Titres immobilisés	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-
TOTAL	-	-	-
TOTAL GENERAL	2 201 722	-	33 841

NOTE N°4 - TABLEAU DES IMMOBILISATIONS *(SUITE)*

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Révaluation légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
	Virement	Cession		
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	-	-	151 470	-
TOTAL	-	-	151 470	-
Terrains	-	-	586 950	-
Constructions : - Sur sol propre	-	-	1 369 550	-
- Sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations : - Générales, agencements et aménagements constructions	-	-	74 099	-
- Techniques, matériel et outillage	-	-	-	-
- Générales, agencements et aménagements divers	-	-	40 357	-
Matériel : - De transport	-	-	-	-
- De bureau et informatique, mobilier	-	-	13 136	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL	-	-	2 084 092	-
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	-
Autres : - Participations	-	-	-	-
- Titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	-	-	2 235 562	-

NOTE N°5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et développement	-	-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 627	1 029	-	2 656
TOTAL	1 627	1 029	-	2 656
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	-	-	-	-
Constructions : - Sur sol propre	71 217	54 782	-	125 999
- Sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	5 882	6 918	-	12 800
Installations techniques, matériel et outillage industriel	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements divers	7 077	7 573	-	14 651
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 714	1 651	-	11 365
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL	93 890	70 924	-	164 814
TOTAL GENERAL	95 517	71 953	-	167 470

NOTE N°5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS *(SUITE)*

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'établissement et dvp.	-	-	-	-	-	-	-
Autres psotes d'immo. incorporelles	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains	-	-	-	-	-	-	-
Constructions : - Sur sol propre	-	-	-	-	-	-	-
- Sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	-	-
Installations générales, aménagements des constructions	-	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements divers	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-	-	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-	-	-
Frais d'acquisition de titres de participations	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL NON VENTILE	-	-	-	-	-	-	-

NOTE N°5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS *(SUITE)*

CADRE C

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations exercice aux amortissement	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émissions d'emprunts à étaler	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-

NOTE N°6 - TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Affectation du résultat et retraitement	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
FONDS PROPRES					
Fonds associatifs sans droit de reprise					
- Patrimoine intégré	-	-	-	-	-
- Fonds statutaires	1 106 400	42 000	-	-	1 148 400
- Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	-	-	-	-	-
- Apports sans droit de reprise	11 219	-	-	-	11 219
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	-	-	-	-	-
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables	-	-	-	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-	-	-	-
Réserves					
- Indisponibles	-	-	-	-	-
- Statutaires ou contractuelles	-	-	-	-	-
- Réglementées	-	-	-	-	-
- Autres	600 000	-	-	-	600 000
Report à nouveau	1 645 609	276 837	-	-	1 922 446
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	318 837	-318 837	92 196	-	92 196
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS					
Fonds propres					
- Apports	-	-	-	-	-
- Legs et donations	-	-	-	-	-
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs	-	-	-	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-	-	-	-
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
Droit des propriétaires	-	-	-	-	-
TOTAL	**3 682 065**	**-**	**92 196**	**-**	**3 774 261**

NOTE N°7 - ETAT DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprise à la fin de l'exercice	Montant en fin de l'exercice
REGLEMENTEES				
Provisions pour :				
- Reconstitution des gisements	-	-	-	-
- Investissements	-	-	-	-
- Hausse des prix	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-
Provisions pour prêts d'installation	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-
RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour :				
- Litiges	-	-	-	-
- Garanties données aux clients	-	-	-	-
- Pertes sur marché à terme	-	-	-	-
- Amendes et pénalités	-	-	-	-
- Pertes de change	-	-	-	-
- Pensions et obligations	-	-	-	-
- Impôts	-	-	-	-
- Renouvellements des immobilisations	-	-	-	-
- Gros entretien et grandes révisions	-	-	-	-
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

NOTE N°7 - ETAT DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS *(SUITE)*

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprise à la fin de l'exercice	Montant en fin de l'exercice
DEPRECIATIONS				
Immobilisations :				
- Incorporelles	147 208	-	-	147 208
- Corporelles	-	-	-	-
- Titres mis en équivalence	-	-	-	-
- Titres de participations	-	-	-	-
- Financières	-	-	-	-
Sur stocks et en cours	-	-	-	-
Sur comptes clients	-	-	-	-
Autres provisions pour dépréciation	-	8 122	-	8 122
TOTAL	147 208	8 122	-	155 330
TOTAL GENERAL	147 208	8 122	-	155 330
Dont dotations et reprises :				
- D'exploitation		-		
- Financières		8 122		
- Exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation				

NOTE N°8 - ETAT DES CREANCES

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts (1) (2)	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	-	-	-
Autres créances clients	906	906	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	670	670	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	11 762	11 762	-
Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
Divers	-	-	-
Groupe et associés (2)	-	-	-
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	10 729	10 729	-
Charges constatées d'avance	16 953	16 953	-
TOTAL	**41 021**	**41 021**	**-**

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

NOTE N°9 - ETAT DES DETTES

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires (1)	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)				
- A un an max. à l'origine	-	-	-	-
- A plus d'un an à l'origine	349 389	62 004	254 650	32 735
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	99 757	99 757	-	-
Personnel et comptes rattachés	89 881	89 881	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	85 603	85 603	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	364	364	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts, taxes et assimilés	9 095	9 095	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés (2)	-	-	-	-
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pensions de titres)	-	-	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	46 382	46 382	-	-
TOTAL GENERAL	**680 470**	**393 085**	**254 650**	**32 735**
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercices	-			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	60 933			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

NOTE N°10 - PRODUITS A RECEVOIR

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Créances rattachées à des participations	-	-
Autres titres immobilisés	-	-
Prêts	-	-
Autres immobilisations financières	-	-
Créances clients et comptes rattachés	-	-
Autres créances	10 000.00	40 000.00
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	-	-
TOTAL	**10 000.00**	**40 000.00**

DETAILS DES PRODUITS A RECEVOIR

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Créances rattachées à des participations	-	-
Autres titres immobilisés	-	-
Prêts	-	-
Autres immobilisations financières	-	-
Créances clients et comptes rattachés	-	-
Autres créances	10 000.00	40 000.00
468700 ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	10 000.00	40 000.00
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	-	-
TOTAL	**10 000.00**	**40 000.00**

NOTE N°11 - CHARGES A PAYER *(Article R123-189 du Code du Commerce)*

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	304.98	772.72
Emprunts et dettes financières diverses	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 769.09	96 615.17
Dettes fiscales et sociales	132 977.43	130 801.10
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	-	-
TOTAL	**157 051.50**	**228 188.99**

DETAIL DES CHARGES A PAYER

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	304.98	772.72
168840 INTERETS COURUS	304.98	358.21
518600 INTERETS COURUS A PAYER	-	414.51
Emprunts et dettes financières diverses	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 769.09	96 615.17
408100 FOURNISSEURS - FNP	23 769.09	96 615.17
Dettes fiscales et sociales	132 977.43	130 801.10
428200 DETTES PROVISIO. POUR CONGES P	34 267.67	33 055.86
428600 Provision pour prime	55 000.00	55 000.00
438000 CHEQUES DEJEUNER	165.39	165.39
438200 CHARGES SOCIALES SUR CONGES PA	13 648.53	13 072.20
438600 Charges sociales sur primes	21 906.05	21 750.19
438673 FORMATION CONTINUE	2 548.28	2 473.80
448200 CHG FISCALE S/ DETTE PROV CP	2 088.85	1 983.47
448601 CHARGES FISCALES S/ PRIMES	3 352.66	3 300.19
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	-	-
TOTAL	157 051.50	228 188.99

NOTE N°12 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Détail des charges	Montants
Chèques déjeuners	3 814
Abonnements documentation	3 747
Contrats maintenance	3 891
Charges de copropriété	1 993
Autres	3 568
TOTAL	**16 953**

NOTE N°13 - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Détail des produits	Montants
Abonnements Société Civile	46 382
TOTAL	**46 382**

NOTE N°14 - EFFECTIF MOYEN DE L'EXERCICE 2018

Catégorie	Effectif moyen de l'exercice 2016
Cadres	3
Non-cadres	2
TOTAL	5

NOTE N°15 - HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes comptabilisé en charges au cours de l'exercice s'élève à 5.701,52 €.

NOTE N°16 - COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (CER)

EMPLOIS	Emplois de N	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources de N	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
	Compte de résultat (1)	(3)		Compte de résultat (2)	(4)
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		1 854 641,29
1 MISSIONS SOCIALES			1 RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		
1,1 Réalisées en France			1,1 Dons et legs collectés	1 255 245.74	1 255 245.74
Activité de recherches scientifiques sur les politiques publiques et l'emploi	682 769,54	682 769,54	Dons manuels non affectés	-	-
Activité de diffusion des recherches et des propositions	309 083,33	195 077,01	Dons manuels affectés	-	-
			Legs et autres libéralités non affectés	-	-
1,2 Réalisées à l'étranger			Legs et autres libéralités affectés	-	-
Actions réalisées directement	-	-			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	-	-	1,2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	15 130,66	-
2 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
Frais d'appel à la générosité du public	208 199,15	208 199,15	2 AUTRES FONDS PRIVES	-	-
Frais de recherche des autres fonds privés	-	-			
Charges liés à la recherche de subventions et autres concours publics	-	-			
3 FRAIS DE FONCTIONNEMENT	97 538,51	88 096,10	3 SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-	-
4 REMBOURSEMENT DU CAPITAL EMPRUNTE		60 932,71	4 AUTRES PRODUITS	119 410,38	
		1 235 074,51			
I TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	1 297 590,53		I TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	1 389 786,78	-
II DOTATIONS AUX PROVISIONS	-		II REPRISE DES PROVISIONS	-	-
III ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	-		III REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	-	-
			IV VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC	-	-
IV EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	92 196,25		V INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	-	-
V TOTAL GENERAL	**1 389 786,78**		**VI TOTAL GENERAL**	**1 389 786,78**	**1 255 245,74**
V Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la premieres application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 235 074,51	VI Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 235 074,51
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		1 874 812,52
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
MISSIONS SOCIALES			Bénévolat		
Frais de recherche scientifiques et de diffusion sur les politiques et l'emploi	216 649,84		Prestations en nature	240 722,04	
Frais de fonctionnement et autres charges	24 072,20		Dons en nature		
Total	**240 722,04**		**Total**	**240 722,04**	

NOTE N°17 - NOTE EXPLICATIVE AU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Liste des missions sociales de la Fondation IFRAP :

- Activités de recherche scientifiques sur les politiques publiques et l'emploi
- Activité de diffusion des recherches et des propositions

Modalités de répartition du financement des emplois entre les ressources collectées auprès du public et les autres produits de la Fondation IFRAP :

La méthode retenue est la méthode réelle, soit une répartition selon les rubriques du plan comptable, soit en fonction des frais directement affectables à la collecte auprès du public.

Règles d'affectation des charges aux missions sociales :

Les charges directes sont ventilées en fonction de la mission sociale concernée.

Les charges communes sont réparties selon la clé de répartition suivante :

-> à l'activité de recherche 70%
-> à l'activité de diffusion 20%
-> aux frais de fonctionnement 10%

Contributions volontaires en nature (Détail en page 10)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Administrateurs de la Fondation,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation IFRAP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous devons porter à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait pas de point clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Vérification du rapport moral et financier adressé aux membres du Conseil d'Administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Bureau adressé aux membres du Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il était prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les

informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris La Défense, le 22 avril 2019

Le Commissaire aux comptes

MAZARS

CYRILLE BROUARD

Fondation IFRAP

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Aux administrateurs de la Fondation,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fondation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

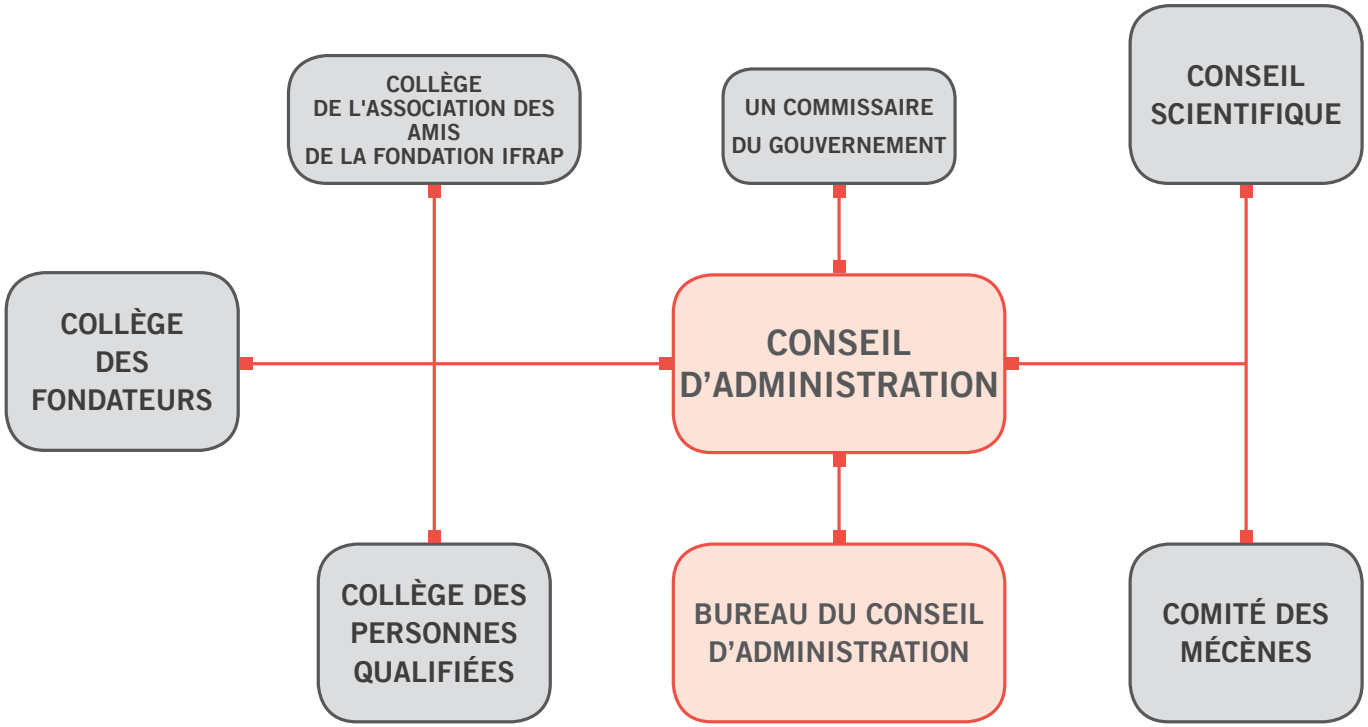
Fait à Paris La Défense, le 22 avril 2019

Le Commissaire aux Comptes

MAZARS

Cyrille BROUARD

Gouvernance de la Fondation iFRAP



Bureau du Conseil d'administration :

- **Daniel Arnoux** - *Président*
- **Edouard Husson** - *Vice-Président*
- **Olivier Allez** - *Trésorier*
- **Olivier Tardy** - *Secrétaire*

Collège des fondateurs :

- **Bernard Zimmern** - *Président d'honneur*

Hubert Jousset, Charles-Marie Jottras, Daniel Arnoux

Collège des personnes qualifiées :

Jean-Michel Fourgous, Edouard Husson, Olivier Tardy, Jean-Pierre Lagay

Collège de l'association des Amis de la Fondation iFRAP :

Jean-Claude Rouzaud, Olivier Allez, Jocelyne Descottes, Isabelle de Kerviler

Conseil scientifique :

- **Président : Daniel Arnoux**

Jean-Marc Daniel, Cédric de l'Estrange, Christophe Kerrero, Jean-Michel Yolin, Axel Parkhouse, Bernard Zimmern, Denis Bachelot, Emmanuel Combe, Bernard Vivier, Edouard Husson, Jean-Charles Simon

Association des Amis de la Fondation :

- **Daniel Arnoux** - *Président*
- **Olivier Allez** - *Secrétaire*
- **Philippe François** - *Trésorier*
- **Jean-Claude Rouzaud**
- **Isabelle de Kerviler**

Comité des Mécènes :

Les membres du Comité des mécènes sont :

- **les membres des 3 collèges**
- **les grands donateurs**
- **toute personne pouvant apporter un réel soutien à la Fondation iFRAP**

Un Commissaire du gouvernement

RAPPORT MORAL - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

Les membres du Conseil d'administration et du Bureau se sont réunis pour 3 séances du Conseil d'administration et 6 séances du Bureau cette année. Les grands sujets de politiques publiques qui intéressent les objectifs de la Fondation iFRAP ont pu néanmoins laisser du temps pour prendre les décisions administratives, budgétaires et comptables. Ces réunions, toujours très actives et très fréquentées, permettent par le débat de faire émerger des idées innovantes et d'en estimer la pertinence et la faisabilité.
2018 a souhaité la bienvenue à de nouveaux administrateurs Isabelle de Kerviler du collège des Amis de l'iFRAP, et Jean-Pierre Lagay du collège des personnes qualifiées.
Olivier Tardy, du collège des personnes qualifiées, est élu Secrétaire.

L'exercice comptable et financier 2018 se solde par un résultat positif de 92.196 €. Les dons ont accusé une baisse de près de 10%, révélant la bonne santé de la Fondation Ifrap par rapport à la plupart des structures associatives dont la baisse s'est située jusqu'à 40%.

Le comité des Mécènes s'est réuni pour deux séances qui ont permis de présenter les travaux effectués récemment, l'actualité des politiques publiques au travers de nos études et de nos recherches, de nos projets. Ces moments conviviaux permettent d'entretenir avec les mécènes un contact concret, et sont pour l'équipe de la Fondation un terrain de suggestions et de témoignages, apportant souvent des approches différentes sur les politiques publiques. C'est aussi pour les donateurs l'occasion de constater que leurs dons sont bien utilisés conformément à l'objet de la Fondation iFRAP. Tous les mécènes reçoivent un compte-rendu des séances par courrier.

Le Conseil scientifique suit et valide les travaux de recherche et émet des recommandations. Il s'est réuni deux fois, en juin et décembre 2018. Ce conseil est notamment l'occasion de discuter les difficultés d'accès à la "data" administrative et les meilleurs moyens pour y parvenir que ce soit en matière fiscale (données fiscales de la DGFIP selon les profils de ménages, données fiscales des collectivités, niches fiscales et leur efficacité, etc.) ou sociale (aides sociales des caisses d'allocations, des collectivités, etc.). Chaque Conseil scientifique est l'occasion de programmer les prochains travaux de recherche.

RAPPORT MORAL - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 *(SUITE)*

Les études et recherches 2018 ont fait l'objet de publications dans la revue *Société Civile*, et également sur notre site www.ifrap.org.

Les résultats de nos travaux sont repris lors de conférences dans toute la France, des débats sur les médias, interviews, extraites et diffusées dans les médias :

Janvier – Retraites, aligner les retraites public/privé, les économies, la méthode, le calendrier
Février - Baisse des dépenses, trajectoire 2018-2022, baisser plus les dépenses pour alléger la pression fiscale des entreprises
Mars - Apprentissage, formation professionnelle – le big bang que le Gouvernement ne propose pas
Avril – SNCF, oui à l'indispensable réforme de la SNCF
Mai - Présidence Macron, an 1, le bilan
Juin - Fiscalité locale, pour une nouvelle fiscalité locale
Juillet/août - Fiscalité immobilière, la France surtaxée
Septembre - Seuils sociaux, libérer les entreprises des seuils sociaux
Octobre - Dépenses des régions, les dépenses passées au crible
Novembre - Les mauvais comptes de l'ENA
Décembre - Redressement des finances publiques, 2019 année noire.

Les rendez-vous institionnels dans le cadre de la HATVP

Nos interventions auprès des députés, sénateurs, collaborateurs parlementaires et agents des services des assemblées parlementaires :

- Discussion autour de la réforme de l'Etat, du Gouvernement ouvert et de l'Open data
- Réunion relative aux procédures de contrôle de la dépense publique par le Parlement et des pistes de renforcement envisagées
- Discussion relative à l'évaluation du poids de la charge administrative en France et de la politique de simplification

RAPPORT MORAL - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 *(SUITE)*

- Echanges à propos des ordonnances travail dans le cadre de la loi PACTE
- Discussion à propos de la gestion financière des régions
- Echanges autour de la préparation du projet de loi de réforme de la fonction publique
- Audition par le groupe de travail Dubief/Lepape consacré aux taxes de production
- Réunion relative à la mesure de la charge administrative dans les autres pays d'Europe (Allemagne, Hollande, Belgique, Royaume-Uni)
- Echanges autour de la moralisation de la vie publique et de la réforme interne du Parlement
- Réflexion d'ensemble sur les finances publiques et leur déclinaison par sous-secteur d'administration.

Le rayonnement de l'iFRAP

Une activité médiatique soutenue : avec plus de 600 passages médias par an, les travaux de la Fondation iFRAP continuent à nourrir les débats et l'actualité.

Les grands médias nous sollicitent de façon récurrente, parmi eux le Parisien avec la reprise de notre étude exclusive sur les comptes de l'ENA, RTL sur notre étude analysant les divergences de notre système de retraite, Capital sur le train de vie de l'Etat. Les travaux de la Fondation sur le temps de travail dans la fonction publique et l'évolution de la fiscalité verte ont aussi été particulièrement repris.

En septembre 2018, la Fondation iFRAP a eu les honneurs de la couverture du Figaro Magazine ainsi que dans « la matinale » de RTL.

Le partenariat noué avec l'Université Paris-II se poursuit et nous continuons d'avoir beaucoup de demandes d'interventions à de nombreux colloques. Les déplacements dans les villes de France se sont multipliés et la demande est très importante, bien au-delà de nos « soutiens ».

RAPPORT MORAL - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 *(SUITE)*

Le Macronomètre : notre observatoire des réformes du gouvernement continue son travail d'analyse du quinquennat d'Emmanuel Macron. Tout au long de l'année 2018, la Fondation a présenté 46 notes du Macronomètre, en partenariat avec le Figaro à travers une tribune et une vidéo explicative de 2 minutes. Les contenus de notre site alimentent les débats en ligne, notamment sur les réseaux sociaux.

www.ifrap.org : Depuis juin 2010, soit en dix années d'existence, le site de la Fondation iFRAP a reçu la visite de 8 millions de lecteurs pour plus de 13,5 millions de pages lues. L'année 2018 a été marquée par le fait que les notes de la Fondation iFRAP sont de plus en plus régulièrement référencées par Google Actualité, notamment sur le thème des retraites.

Les réseaux sociaux : Le nombre d'abonnés Twitter continue de progresser, +15% en 2018, avec 16 600 personnes suivant l'activité de la Fondation iFRAP. Sur Facebook, le nombre d'abonnés a progressé à 14 000 inscrits.

RAPPORT MORAL - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 *(SUITE)*

Les passages dans les grands médias en 2018 (parmi les plus marquants)

Janvier - Le Figaro Live les travaux du Macronomètre, l'observatoire des réformes du gouvernement, lancé par la Fondation iFRAP.
Février - Europe 1 sur la rémunération aux mérites des fonctionnaires.
Mars - le JT 12/13 de France 3 reprenait notre dernière étude sur l'alignement des retraites publics/privés.
Avril - LCI sur la grève SNCF et le statut des cheminots.
Mai - le Figaro Magazine citait les travaux de la Fondation iFRAP dans un dossier spécial sur les financements et la trésorerie des syndicats : L'argent caché des syndicats.
Juin - C dans l'air sur le revenu de base et les aides sociales.
Juillet - Challenges citait les travaux de la Fondation iFRAP en rapport avec la présentation de la loi Pacte : Loi PACTE : l'opération séduction de Bruno Le Maire auprès des PME.
Août - l'Opinion reprenait notre dernière étude sur la fiscalité locale : Fiscalité : et si la fin de la taxe d'habitation était facturée aux entreprises ?
Septembre - L'Emission Politique, la suite sur France 2, pour débriefer des thèmes abordés par le Premier ministre pendant l'émission.
Octobre - La Croix sur les arrêts maladies : Faut-il renforcer les contrôles des arrêts maladie ?
Novembre - LCI dans La Grande Explication, présentée par David Pujadas.
Décembre - Le Journal du Dimanche, Gilets jaunes : les mesures qu'Emmanuel Macron pourrait annoncer.

Communication en 2018

- 48 newsletters sont adressées aux abonnés
- 3 mailings de collecte et de recrutement de donateurs
- 2 bulletins d'information à tous les contacts de la Fondation iFRAP
- 11 numéros de la revue Société Civile sont adressés aux abonnés, ainsi qu'aux parlementaires et aux cabinets ministériels